

Après le bac pro

les académies de Besançon et de Dijon s'engagent à favoriser
votre poursuite d'études en BTS



osez le BTS

Une voie de réussite après un bac pro

Poursuite de l'expérimentation
visant à « favoriser l'orientation
des bacheliers professionnels en BTS »

édito des recteurs

Une expérimentation destinée à favoriser les admissions des terminales professionnelles en STS a été définie par la loi « Égalité et citoyenneté » votée le 22 décembre 2016.

Cette mesure prévoit de renforcer le droit à la formation de tous les jeunes : « l'admission en STS doit devenir à terme de droit pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel qui le souhaitent et qui disposent d'un niveau de maîtrise attesté par l'équipe pédagogique de terminale... ».

Pour déployer cette nouvelle mesure, la région académique de Bourgogne-Franche-Comté s'est engagée dans un nouveau processus d'admission. Les élèves de baccalauréat professionnel postulant en Section de Technicien Supérieur l'expérimenteront pour la deuxième année.

L'engagement de la communauté scolaire est nécessaire pour atteindre l'objectif affiché de cette expérimentation : donner à chaque jeune les moyens de ses ambitions. Les futurs bacheliers professionnels doivent profiter pleinement de cette disposition en travaillant sur le parcours Avenir.

La montée en qualification de notre jeunesse passe par la pleine reconnaissance de la voie professionnelle et de l'aptitude de ceux qui en sont issus à poursuivre leurs études au-delà du baccalauréat. Nous n'atteindrons pas sans eux la cible de 50 % de diplômés au niveau licence par classe d'âge, objectif qui constitue un enjeu majeur pour la société de la connaissance qu'est la société du 21^e siècle.

Jean-François Chanet

Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Recteur de l'académie de Besançon

Frédérique Alexandre-Bailly

Rectrice de l'académie de Dijon



Directeur de la publication : Michel Quéré

Directeur délégué : Maurice Dvorsak

Rédactrices en chef : Marie Pierre Martin, Nolwenn Mathieu

Rédactrices : Habiba Boussouf-Khodja

Maquette et mise en page : Matthieu Depret, Louis Sutter

BOOSTEZ VOS CHANCES D'INSERTION AVEC LE BTS !

Bientôt le bac en poche, mes études se passent bien et j'hésite entre continuer mes études ou chercher du travail...

Le baccalauréat professionnel permet effectivement de rentrer dans la vie active, mais vous pouvez également continuer vos études en Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

Les académies de Besançon et de Dijon s'engagent à nouveau dans la procédure visant à développer l'accès des bacheliers professionnels en Section de Technicien Supérieur (STS), à mieux vous accompagner et vous préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur afin d'y faciliter votre réussite.

DÈS CETTE ANNÉE, VOTRE ADMISSION EN BTS SERA FAVORISÉE.

➤ Plus de places en BTS réservées aux bacheliers professionnels

L'objectif est de porter progressivement à 50 % la part des bacheliers professionnels diplômés en BTS. Tous les BTS des lycées publics des académies de Besançon et de Dijon sont concernés.

➤ Un accès privilégié **NOUVEAU**

Le conseil de classe entre le 14 et le 31 mars inclus sur Parcoursup émettra un avis sur chacun de vos vœux de BTS : un avis favorable déclenchera un accès privilégié aux BTS choisis. Chaque vœu fera l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations des professeurs.

Le Recteur affectera les bacheliers ayant un avis favorable dans la limite des places disponibles.

Par ailleurs, les établissements privés de l'enseignement catholique s'engagent à participer à cette expérimentation et à faire des propositions aux élèves ayant eu un avis favorable et dans la limite des places disponibles.

➤ Un accompagnement à la réussite en BTS

Vous serez accompagné/e/s par l'équipe éducative (professeurs, psychologues de l'Éducation nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » ...) tout au long de votre parcours :

- Conseil sur vos projets, vos choix de BTS,
- Suivi de vos candidatures sur la plateforme Parcoursup,
- Travail sur votre projet dans le cadre du parcours Avenir et de l'accompagnement personnalisé.

L'accompagnement et le suivi pédagogique se poursuivront également en BTS pour faciliter votre adaptation et votre réussite.

NE VOUS CENSUREZ PAS : POSTULEZ !

Faites le point avec vos enseignants sur vos atouts. Avec un bon dossier scolaire et de la motivation, la réussite est au rendez-vous !

Multipliez vos chances en formulant plusieurs vœux

Mon Calendrier

Pour candidater en BTS, c'est facile, toutes mes démarches sont à faire sur : **www.parcoursup.fr**

Dès maintenant, je réfléchis à mon projet : tous les BTS des établissements publics et privés accueillent des bacheliers professionnels. J'irai consulter le site terminales2017-2018.fr et je serai accompagné/e tout au long de mes démarches par l'équipe éducative, mon/ma professeur/e principal/e et le/la psychologue de l'Éducation nationale spécialité «éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle».

1

Je saisis mes vœux
du 22 janvier au 13 mars

2

Je confirme mes vœux pour le 31 mars
(dernier délai)

3

Je reçois les réponses à mes
vœux et effectue mon choix
à partir du 22 mai

Le conseil de classe
du 2nd trimestre
(ou 1^{er} semestre)
me donne
un conseil pédagogique
et m'accompagne dans
mes choix sur **Parcoursup**.

Le conseil de classe du 2nd
trimestre
ou un conseil de classe
spécifique émet un avis sur
chacun de mes vœux de BTS
saisis dans **Parcoursup**.
Avis favorable : mon dossier
bénéficie d'un accès privilégié au
BTS demandé dans la limite d'un
nombre de places réservées.

Dans tous les cas,
je poursuis la
procédure **Parcoursup**
jusqu'à mon inscription dans
l'établissement retenu.



L'APPRENTISSAGE : UNE FORMULE GAGNANTE !

Les mêmes BTS peuvent se préparer par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage. Vous pouvez mixer vos vœux sur Parcoursup. Toutefois, les candidatures pour un BTS en apprentissage n'entrent pas dans le cadre de l'expérimentation car l'admission en BTS par apprentissage dépend de la signature d'un contrat de travail.

En choisissant l'alternance école-entreprise, vous vous constituez une expérience professionnelle qui sera un véritable atout pour trouver un premier emploi. Diplômé/e d'un baccalauréat professionnel vous avez une connaissance du monde de l'entreprise qui sera appréciée par les employeurs. Alors pourquoi ne pas préparer votre BTS par apprentissage ? Vous augmenterez vos qualifications professionnelles en validant un Bac + 2, vous enrichirez votre expérience en entreprise et vous continuerez à développer vos connaissances théoriques en CFA (Centre de Formation d'Apprentis). Ce premier contrat de travail vous permettra de gagner en autonomie financière et sera un tremplin vers votre insertion. (Plus d'informations sur le guide « Entrer dans le sup, après le bac pro » consultable sur onisep.fr/besancon)

EN SAVOIR +

<https://www.bourgognefranchecomte.fr>
<http://apprentissage.bourgognefranchecomte.fr>

LES CFA ACADÉMIQUES :

<https://cfa-academie-franche-comte.fr>
<http://cfabourgogne.com/>



FANNY, 21 ANS

Étudiante en BTS Économie sociale et familiale

SON PARCOURS

Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
• BTS Économie sociale et familiale

Objectif bts

➤ Je rencontre ma ou mon professeur principal et la ou le Psychologue de l'Éducation nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » pour construire et affiner mon projet de poursuite d'études en BTS.

Je le choisis en cohérence avec mon champ professionnel de bac pro.

➤ Je recueille des informations concrètes auprès des enseignants et des étudiants de BTS lors des journées portes ouvertes des lycées (onisep.fr/besancon, onisep.fr/dijon).

➤ Je m'investis et travaille régulièrement dans toutes les disciplines de bac pro pour obtenir un avis favorable de l'équipe pédagogique.

➤ Cet avis favorable d'orientation me donne un accès privilégié dans le ou les BTS que je souhaite. Cependant, j'élargis mes vœux à d'autres spécialités de BTS pour augmenter mes chances d'être admis.

➤ Je fais le point régulièrement avec mes enseignants et la ou le Psychologue de l'Éducation nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

➤ En parallèle, je formule mes vœux sur la plateforme Parcoursup du 22 janvier au 13 mars.

• Le bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) pour quoi faire ?

Pendant mes périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), je suis allée dans différentes structures, école maternelle, crèche et maison de retraite. Au départ, mon projet était d'intégrer une école qui mène aux métiers de la santé pour devenir aide-soignante, auxiliaire de puériculture ou infirmière...

• Pourquoi le BTS ESF ?

Pour nous aider dans nos choix d'orientation, des professeurs et élèves de BTS nous ont présenté leur section, et répondaient à toutes nos questions. J'ai assisté aussi à des cours de BTS ESF en fin de terminale pour mieux me rendre compte du déroulement des cours et du niveau demandé. Je savais que je voulais continuer des études après le bac pro, mais je n'avais pas d'idées précises. La présentation des BTS de ma filière par des étudiants m'a aidée dans mes choix...

• Vous venez d'un bac pro, avez-vous eu des difficultés ?

Oui, en effet, il y a plus de travail personnel en BTS qu'en terminale pro. Au début, le changement de rythme est important mais au bout de quelques temps, cela se passe bien. Les méthodes de travail sont différentes. Il y a plus d'analyses de documents, par exemple des tableaux, des statistiques. Cela demande un important travail de réflexion.

• Mais vous avez aussi des atouts ?

Contrairement aux étudiants issus des filières générales ou technologiques, j'ai déjà l'expérience de 6 stages. C'est un point positif pour m'intégrer plus vite dans une équipe, déterminer mes objectifs de stage et être rapidement efficace. En bac pro, nous avons travaillé sur des contextes professionnels en étudiant des documents (fiches techniques, extraits de textes de loi, etc.) Je me rends compte que cela m'a préparée à ce que nous faisons en BTS.

• Quel accompagnement pendant vos 3 années ?

En 2^{de}, lors de l'accompagnement personnalisé, nous avons travaillé sur l'organisation, la méthodologie, la mémorisation et avons eu aussi du soutien dans certaines matières. En 1^{re} et terminale, nous avons eu des séances d'information sur l'après-bac, nos professeurs nous ont aidés et conseillés pour nous inscrire sur la plateforme APB (aujourd'hui «Parcoursup»).

• Et après votre BTS ?

Je ne suis qu'au début de l'année... mais j'ai déjà un projet : j'aimerais intégrer la licence Professionnelle « Intervention sociale spécialité responsable de structures sociales et médico-sociales ».